## 

## JOURNAUX

ports total des bottemes méletées AJ 30 normals par trapped à la quantifé

## CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

## M. Gibson (Hamiltonsforest-member 4) Consent prive du Rot, débose SÉANCE DU LUNDI, 19 MAI 1947 firmes ar pour des une de constituiren accentissement ou amplication de

Prières.

Le Greffier de la Chambre dépose sur la Table le quarante-deuxième rapport du greffier des pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 16 courant par M. Coldwell, à savoir:

De John Beckett, de Winnipeg, Manitoba, et de 256,282 autres personnes qui demandent de modifier la Loi des pensions de vieillesse de facon à

- 1. Assurer une pension d'au moins cinquante dollars par mois à l'âge de soixante-cinq ans,
- 2. Supprimer la vérification des ressources,
- 3. Assurer, outre la pension fondamentale, un supplément à l'égard du coût de la vie, un supplément d'invalidité, et la gratuité des soins médicaux, dentaires, optiques, et hospitaliers, et
- 4. Assurer que toutes lesdites pensions seront versées intégralement à même le Trésor fédéral.

Bien que la pension demande une augmentation des pensions de vieillesse, je soumets que le Gouverneur général ayant déjà recommandé de modifier la portée de la Loi des pensions de vieillesse de façon à augmenter les montants à verser, le règlement constitutionnel qui déclare irrégulière une pétition exigeant une dépense de fonds publics ne s'applique pas dans ce cas.

Je constate donc que toutes les dispositions de l'article 68 du Règlement ont été observées.

M. Pouliot propose,—Que le deuxième rapport du comité permanent du Règlement, déposé en Chambre le 14 mai courant, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.